

LE TEMPS

Turquie Mardi 7 juillet 2009

La Suisse se retire du projet de barrage d'Ilisu

Par ATS

La Suisse, l'Allemagne et l'Autriche ont annoncé mardi leur retrait, les exigences des agences de garantie des risques à l'exportation de ces trois pays n'étant pas respectées. C'est la première fois qu'une telle caution est retirée.

La Suisse, l'Allemagne et l'Autriche ont annoncé mardi leur décision de se retirer du projet de construction du barrage d'Ilisu, en Turquie. Les agences de garantie des risques à l'exportation (GRE) de ces trois pays estiment que leurs exigences en matière de protection du site n'ont pas été respectées.

Le délai accordé à la Turquie pour se conformer aux quelque 150 exigences expirait le 6 juillet à minuit. Malgré des améliorations par rapport au projet initial, les conditions en matière d'environnement, de biens culturels et de déplacement de populations ne sont toujours pas remplies, a indiqué l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) mardi dans un communiqué.

«Dans les trois domaines, il restait des lacunes majeures, malgré les améliorations», a déclaré Sonja Kohler, porte-parole de l'ASRE mardi à l'ATS. Par exemple pour les expropriations: «Selon le droit turc, le dédommagement est fixé selon la valeur actuelle de la propriété. Mais les standards internationaux veulent que les moyens d'existence restent assurés. La Turquie a affirmé qu'elle dédommagerait les populations déplacées selon cette règle, mais aucune base légale ne le garantit.»

Quant aux entreprises suisses déjà engagées dans le projet, elles sont tenues contractuellement de résilier les contrats de fourniture, souligne Mme Kohler. «Ces contrats étaient liés à l'assurance qui se termine aujourd'hui. Bien sûr, elles pourraient signer un nouveau contrat, mais sans assurance.»

225 millions de francs

Pour la Déclaration de Berne, il s'agit d'une «victoire de la raison et de la société civile». Dans un [communiqué conjoint](#) avec la [Société pour les peuples menacés](#), l'organisation non-gouvernementale félicite le Conseil fédéral et l'ASRE pour cette décision. C'est la première fois qu'une caution GRE est ainsi retirée.

Cette décision donne l'espoir «que la responsabilité sociale et écologique pèseront désormais plus lourd dans les décisions de l'agence», ajoute la Déclaration de Berne.

Les agences de crédit à l'exportation avaient suspendu les contrats de construction en décembre 2008 et donné un dernier délai de six mois à la Turquie pour se conformer aux normes internationales, condition à la réalisation du projet.

Dans un premier temps, la Confédération avait accordé des garanties contre les risques à l'exportation à hauteur de 225 millions de francs aux quatre entreprises helvétiques – Maggia, Colenco, Stucky et Alstom – impliquées dans ce projet. Berlin et Vienne avaient également accordé des garanties similaires à leurs sociétés.

Le projet d'Ilisu, qui date des années 1980, s'est très rapidement attiré les foudres des défenseurs de l'environnement et des archéologues. Il doit aboutir au déplacement de 50'000 personnes et ensevelir le site historique de l'ancienne Mésopotamie, Hasankeyf.

Ankara persiste

Le gouvernement turc a déjà qualifié le retrait européen de «politique» et annoncé qu'il ne renoncerait pas à construire son barrage. «La République de Turquie tient à préciser avec véhémence sa détermination à aller de l'avant dans le projet de barrage d'Ilisu et de sa centrale hydroélectrique», a affirmé dans un communiqué le ministère de l'Environnement. La presse turque a du reste dernièrement rapporté que les responsables du projet poseraient les bases de la digue le 30 juillet prochain, estimant que les conditions des pays européens sont en grande partie remplies.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA